



JANVIER 2023

Bulletin Municipal - N°40

SOMMAIRE

- 02-03 / Mot du Maire
- 04 / Adresses utiles et Etat civil 2022
- 05 / Renseignements pratiques
- 06 / Finances - Budget communal 2022
- 07 / Tarifs 2023
- 08-09 / Informations CABA
- 10-11-12-13 / La vie associative
- 14-15-16 / Pôle Animation Sociale et C.C.A.S
- 17 / L'école
- 18-19 / Pôle Travaux et Urbanisme
- 20-21 / Pôle Petite enfance, affaires scolaires et cuisine municipale
- 21 / Pôle Communication
- 22 / Interview « Talents de la commune »
- 23 / Belles initiatives
- 24-25-26-27 / Retour en images sur l'année 2022
- 28 / L'économie locale (nouvelautés !)
- 29-30-31 / L'économie Vézacoïse

Chers Vézacois,

L'année 2022 n'a pas été celle, comme nous l'attendions tous, de sortie de la crise sanitaire. La « Covid » fera malheureusement partie maintenant de notre vie au même titre que la grippe et autres maladies virales.

Vaccinations et préventions pour les personnes les plus fragiles sont indispensables pour éviter de graves problèmes de santé ou drames humains.

L'occasion m'est ici donnée d'avoir une pensée affectueuse pour ceux qui ont connu la maladie ou la perte d'un proche pendant l'année.

CETTE ANNÉE 2022 a été celle de l'aboutissement de plusieurs projets qui contribueront, n'en doutons pas, à renforcer l'attractivité de notre commune :

- **LA MAISON DU BIEN VIVRE**, est enfin terminée et meublée (salle de réunion, de restauration et cuisine). Vous avez pu la découvrir en cours d'année, l'ensemble des associations et le pôle social se la sont appropriée. J'en suis bien entendu très heureux et satisfait de voir qu'elle réponde aux besoins et attentes d'un très grand nombre.
- **LA MICRO-CRÈCHE**, gérée par le Centre social d'Arpa-jon-Sur-Cère (un grand merci à toute son équipe) a ouvert ses portes le 31/01/2022. Comme il fallait s'y attendre, elle rencontre, elle aussi, un réel succès et facilite la vie de nombreux jeunes parents.
- **NOTRE CLUB DE FOOTBALL** disposera au printemps d'un tout nouveau terrain, avec des équipements neufs. Un robot de tonte électrique, piloté par satellite, permettra une tonte régulière et de qualité (ce sera un des premiers en fonctionnement sur la région Auvergne). Place maintenant à nos sportifs pour briller en championnat avec un tel équipement.
- **UN STADE DE PÉTANQUE** (32 terrains pour organiser des championnats départementaux) a également été réalisé. L'association gestionnaire disposera d'un local en milieu d'année.

Cité des Aînés
Résidence de l'Orée du Bois



INAUGURATION DU 10/12/2022
Commerces

- A la parution de ce bulletin, **L'AGENCE POSTALE/MÉDIATHÈQUE** aura ouvert ses portes dans le nouvel espace commercial.

Le 10 décembre dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir l'ensemble des responsables des instances départementales qui ont été, soit des partenaires financiers, soit des facilitateurs à la réalisation des projets Vézacois depuis 2014.

C'est ainsi que Monsieur le Préfet, les Parlementaires, les représentants de la Région, le Président du Conseil Départemental, les Présidents de la CABA et l'AMF (Association des Maires du Cantal) ont salué l'ensemble des réalisations qui concernent toutes les générations. Le Conseil Municipal et moi-même ne peuvent, bien sûr, que se réjouir de ces appréciations mais sachez qu'à nos yeux c'est la grande satisfaction des Vézacois qui est le plus grand des remerciements.

Cependant, il ne faut pas nous arrêter en chemin !

DURANT L'ANNÉE 2023 :

- 1) une première tranche de réfection de la voirie communale va être réalisée.
- 2) une nouvelle signalétique va être installée.
Un budget important va être alloué en 2023 sur ces 2 thèmes avec une deuxième tranche programmée en 2024.
- 3) Comme annoncé l'année dernière, la réflexion a été engagée sur l'avenir de l'école avec les enseignants, les parents d'élèves et l'Éducation Nationale. Un avant-projet a été présenté.

L'année 2023 sera celle de l'étude complète tant sur le plan de l'aspect architectural, de la démarche environnementale, de l'étude financière que de la recherche de subventions.

La décision de faire ne pourra bien entendu être prise qu'une fois toutes ces étapes réalisées.

J'évoquais dans ce même bulletin l'année dernière l'évolution de l'urbanisme de la commune et la poursuite du développement démographique.

Notre label de « Petites Villes de Demain » devrait nous permettre d'obtenir un financement pour une large étude de faisabilité afin de répondre aux règles d'urbanisme de plus en plus restrictives et pour réaliser le montage financier avec certainement plusieurs partenaires pour la construction d'un ensemble immobilier labellisé THQE (Très Haute Qualité Environnementale).

Pour cette étude qui sera relativement longue, nous mettrons en place une démarche participative, afin qu'un plus grand nombre de Vézacois puisse faire part de ses remarques et suggestions. Nous reviendrons donc vers vous, le moment venu.

Bien entendu en 2023, nous n'oublierons pas la vie quotidienne de la commune, en abordant avec vous, la gestion des défis qui nous attendent, le premier qui me vient à l'esprit, mais il y en aura d'autres, celui de la collecte des ordures ménagères (nouvelles consignes de tri et mise en place de la taxe incitative). Des réunions d'informations seront organisées avec la CABA sur ce sujet délicat.

Je renouvelle tous mes plus sincères remerciements à toutes celles et tous ceux qui œuvrent pour le développement et la vie communale.

Merci au Conseil Municipal, à l'ensemble des personnels, aux responsables associatifs et à tous les bénévoles qui contribuent au Bien Vivre ensemble à Vézac.

Bonne et heureuse année à tous.

Jean-Luc Lentier
Le Maire

En mars dernier, Christian VABRET et son épouse Mireille accueillait 3 familles « Ukrainiennes », l'une d'elles est rapidement partie, mais Viktoriia, ses deux filles adolescentes Véronika et Sophia, et Marina et ses deux jeunes enfants Anna (11 ans) et Artum (6 ans) ont vécu au château de Salles plusieurs semaines. Christian et Mireille faisant preuve de la plus grande bienveillance.

Dans ce contexte de guerre, que tout le monde connaît, Vézac se devait de répondre présent.

Quelques jours après la rencontre avec nos deux familles Ukrainiennes, le « Comité Ukraine » a été mis en place après une première réunion de présentation du projet à la salle polyvalente.

La population, comme la très grande majorité des Associations Vézacoises ont répondu présent. La collecte auprès de la population et les nombreuses manifestations spécifiques et dons directs du monde associatif ont permis de collecter la très belle somme de 6 200 €.

J'adresse au nom de la commune mes plus sincères remerciements à Anaïs et Thomas ALRIC qui ont accueillis Marina et ses 2 jeunes enfants pendant plusieurs semaines.

Par la suite les deux bailleurs sociaux, ont répondu favorablement à la demande de la municipalité pour octroyer deux logements.

Nos deux familles sont logées à ce jour à Vézac. La collecte financière mais aussi de nombreux dons de meubles et appareils électroménagers ont permis d'équiper les deux logements à moindre coût.

Nos deux « mamans » Ukrainiennes sont pleines de volonté et de pugnacité. À leurs yeux, il était « impératif » de trouver un travail. A ce jour, c'est chose faite :

- Marina, la jeune maman de trente ans après plusieurs contrats à durée déterminée, a été recrutée en contrat à durée indéterminée au Château de Salles. Ses enfants sont à l'école à Vézac, ils ont été accueillis au Centre Social gracieusement.
- Viktoriia (âgée de 51 ans) travaille à la Mairie (ménage de l'école et des bâtiments municipaux). Ses deux filles majeures ont signé un contrat d'engagement jeune avec la mission locale.

Pour votre accueil, votre solidarité manifestée sous de nombreux aspects, et pour cette démarche d'intégration des plus réussie, je voudrais adresser à toutes et à tous mes plus sincères remerciements.

À Vézac la solidarité fonctionne, vous en êtes tous les principaux acteurs.

Le Maire

ADRESSES Utiles

CABA :

☎ 04.71.46.86.30

@ contact@caba.fr

Services techniques CABA : 04.71.46.48.50

Dépannage eau, assainissement (astreinte) : 04.71.46.48.60

POLE EMPLOI :

📍 9 avenue commandant Monraisse – 15000 AURILLAC

☎ 3949

@ www.pole-emploi.fr

A.C.A.R.T. :

(Association Cantalienne Aide à la Remise au Travail et repas à domicile) :

📍 14 avenue des Prades – 15000 AURILLAC

☎ 04.71.48.22.69

@ www.capgeris.com

A.D.M.R. : Aide à domicile en Milieu Rural :

📍 21 rue Louis DAUZIER – 15130 ARPAJON SUR CERE

☎ 04.71.49.43.69

@ fede15.admr.org

A.S.E.D CANTAL

A.D.A.V.E.M.I.C : Aide à Domicile Personnes Agées et Malades :

📍 30 avenue Milhaud – 15000 AURILLAC

☎ 04.71.48.42.46

@ www.una.fr

S.S.I.A.D : Service de soins à domicile :

📍 7 rue Marie LANDES – 15000 AURILLAC

☎ 04.71.64.16.07

@ www.annuaire.action-sociale.org

C.L.I.C : Centre Local d'Information et de Coordination :

📍 5 rue Eloy CHAPSAL – 15000 AURILLAC

☎ 04.71.62.88.95

@ ccas-clic@mairie-aurillac.fr

CENTRE SOCIAL D'ARPAJON-SUR-CÈRE :

📍 15 avenue du Général Leclerc – 15130 ARPAJON-SUR-CERE

☎ 04.71.64.55.33

@ www.centresocial-arpajon.com

RELAIS PETITE ENFANCE :

Service du Centre Social d'Arpajon situé dans le bureau de la micro-crèche de Vézac.

Ouverture :

Lundi de 9h30 à 11h30 (halte jeux) à la Maison du Bien Vivre.

Mercredi (sur rendez-vous) à la micro-crèche

☎ 04.71.64.55.33 - 07.86.91.72.42

@ www.centresocial-arpajon.com

STABUS TRANSPORTS :

☎ 04.71.48.53.00

@ www.stabus.fr

ÉTAT CIVIL 2022

NAISSANCES :

17 sep. 2021

05 janvier

21 février

08 mars

11 mars

15 mars

25 avril

13 mai

11 juin

11 juin

03 août

14 août

08 octobre

13 novembre

17 décembre

23 décembre

Louis Martin MISTY-CHEYMOL, 31 r. Pierre MARTY

Athénaïs AMAT-LASNEL, 7 rue des Terrons

Juliette Anna Mélanie BARDON,
1 allée du Général Gabriel LACOSTE

Lyam Jean-Claude Michel KEROUREDAN,
7 place Alfred CHARDON

Louise Juliette MANAUD, 6 bis route d'Aurillac

Léon Louis COMBOURIEU, 16 rue Saint-Roch

Nino CALABRO, 9 route du Carladès

Lucien SERVAJEAN, 6 allée de Rouquette

Lucie Jeanne LAMOUREUX, 14 rue Saint-Roch

Emy Louise LAMOUREUX, 14 rue Saint-Roch

Léane Agnès Dominique BLANCHARD,
4 rue des Champs

Elsa LANTUEJOUL, 1 rue du Général Gabriel LACOSTE

Evana CASSELLES, 27 route du Carladès

Elio Alexis CASSELLES, 4 allée du Général Gabriel
LACOSTE

Aloïs Charly VIDAL, 32 r. du Général Gabriel LACOSTE

Enola Emilie BARRIERE, 4 route de Cavanière

MARIAGES :

23 juillet

Ludivine CASTANIER et Maxime NOYGUES,
16 allée de Rouquette

30 juillet

Franck LACOMBE et Sandrine LAFON,
4 hameau de Montanhac

13 août

Nicolas MARTY et Angélique ROLLAND,
11 rue Augustin CHAUVET

10 septembre

Mickaël MAURY, domicilié à Limoges (87)
et Nadège BOISSIERE, 1 allée du Rieu

10 décembre

Stéphane LAMOTTE et Marianne BONAL,
24 allée de la Grille

DECES :

24 janvier

Suzanne Odette Raymonde AUTEMAYOU,
route de la scierie

27 janvier

Nicole RIBA épouse ORCEL, 30 route de Salès

05 février

Louis François GANDILHON, 2 rue des Vayssières

15 mars

Antonin Roger Claude MADRID,
24 hameau de Monteydou

27 mars

Adelino José VELHO ALVES, 9 chemin du Mourio

01 avril

Albert Guillaume BIROLINI,
39 hameau de Montanhac

10 mai

Monique Louise Madeleine JOUX veuve FENIES,
12 rue Bernard Dejou

21 mai

Mickaël COURSE, 2 allée du rieu

3 juillet

Pierre BAC, 12 rue Marcel DAUZIER

01 août

Marinette TEULADE, 14 hameau de Montanhac

03 août

Vincent Gustave VINCIGUERRA, 14 montée du Tillit

05 août

Etiennette DANGUIRAL épouse MONMINOUX, 8 impasse
de Montanhac

18 août

Jean CASSES, 6 rue du Pont

30 août

Yvette Pierrette Thérèse PRUNET épouse BEAURAIN,
7 allée des Capucines

9 septembre

Marie Gabrielle DEGOUL veuve JEAN,
10 rue Pierre MARTY

10 septembre

Annita LASSALLE veuve GARDES,
16 hameau de Monteydou

22 septembre

Claude Jean-Marie PUECH, 1 rue de la Prade

17 octobre

Jean DEGOUL, 1 rue Basse

06 décembre

Loïc Jean Marcel BOUGON,
16 rue du Général Gabriel LACOSTE

15 décembre

Marie Paulette CAPREDON, 6 route du Carladès

24 décembre

Janine Marie Thérèse CASSES veuve TEULADE,
6 les Gardettes

25 décembre

Léon TEISSIERES, 3 rue de Rouquette

28 décembre

Josefite Madeleine BLANC veuve CASTANIER,
12 allée des Capucines

RENSEIGNEMENTS

Pratiques

MAIRIE

📍 1, place Alfred Chardon - 15130 VEZAC

☎ 04 71 62 40 09

Fax 04 71 62 42 67

@ mairie@vezac.fr

Site internet : www.vezac.fr

Jours et heures d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

Les lundis et jeudis de 13 h 30 à 17 h 30

CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Jean-Luc LENTIER

1^{er} adjoint : Gilbert DAUDÉ en charge des finances, des affaires courantes et de la vie associative ainsi que du Pôle Petite enfance, Affaires scolaires et cuisine municipale.

2^{ème} adjointe : Jacqueline GASNAULT en charge du Pôle Animation sociale.

3^{ème} adjoint : Jean BOUNIOL en charge du Pôle Travaux et Urbanisme.

4^{ème} adjointe : Stéphanie DELORME en charge du Pôle Communication.

Conseillers Délégués : Stéphanie GARDES (pôle petite enfance, école et cuisine municipale), Laurent LAVERRIERE (pôle travaux), Isabelle BASSET (pôle animation sociale), Christelle CHASTEL (pôle animation sociale) et Philippe ZENON (pôle animation sociale).

Conseillers Municipaux : Nathalie AURIEL, Patrick LOURS, Serge MIELVAQUE, Jean-Claude TERRISSE et Philippe CITERNE.

Suppléante : Elodie THOMAS.

PACS (PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ)

En mairie du lieu de domicile

Pièces à fournir :

- Pièce d'identité en cours de validité des 2 partenaires,
- Copie d'acte de naissance des 2 partenaires,
- Justificatif de domicile de - de 3 mois.

A récupérer en mairie ou à télécharger sur internet :

- Déclaration de Pacs,
- Convention de Pacs,
- Attestation de non-lien de parenté,
- Attestation de résidence principale commune.

Prendre RDV en mairie pour fixer une date de Pacs.

RECENSEMENT MILITAIRE

À PARTIR DE 16 ANS

Le recensement (garçon et fille) doit avoir lieu à la mairie du domicile dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire.

Pièces à fournir pour le jeune :

- Livret de famille
- Pièce d'identité

URBANISME ET HABITAT

153 autorisations d'urbanisme :

- 54 Déclarations préalables
- 15 Permis de construire
- 51 Certificats d'Urbanisme
- 2 Autorisations de travaux
- 31 Déclarations d'Intention d'Aliéner

Vos démarches d'urbanisme en ligne

Avec la dématérialisation des permis de construire, je peux effectuer mes démarches d'urbanisme directement en ligne, 24H/24, 7jours/7, depuis chez moi.

Vous pouvez depuis le lien : <https://public-ads.caba.fr/>

LA FIBRE

Afin de pouvoir être raccordé à la fibre, votre domicile doit impérativement être localisé par un numéro d'habitation.

Si ce n'est pas le cas, veuillez nous contacter en Mairie afin d'obtenir un certificat d'adressage.

Quelques précisions pour les habitations qui ne sont pas encore desservies : Pour tout renseignement, contacter ORANGE au : 3900

En ce qui concerne l'installation, ORANGE n'ayant pas partout trouvé d'accord avec ENEDIS, si le réseau n'est pas souterrain, ORANGE est dans l'obligation d'installer de nouveaux supports, après demande et accord auprès de la Commune.

Dans la mesure où les poteaux ne gênent en rien la circulation sur la voirie, nous donnons un avis favorable aux travaux de raccordement. Pour les poteaux en terrain privé, sans accord du propriétaire, l'installation ne pourra malheureusement pas se concrétiser.



MEDIATHEQUE ET AGENCE POSTALE

En ce début d'année, Bernadette VINAS, agent administratif à l'agence postale va travailler dans un nouveau local. En effet, l'agence postale-médiathèque auparavant située à côté du restaurant scolaire est désormais située à l'adresse suivante : 44 rue Pierre MARTY- 15130 VEZAC.

Local situé à l'Espace Vézacois entre la boucherie et la boulangerie.

Les jours et horaires d'ouverture restent inchangés.

Ouverture : Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

Tel : 04 71 62 40 00

Vous pouvez y réaliser :

Des opérations postales courantes

Des photocopies

Des prêts de livres

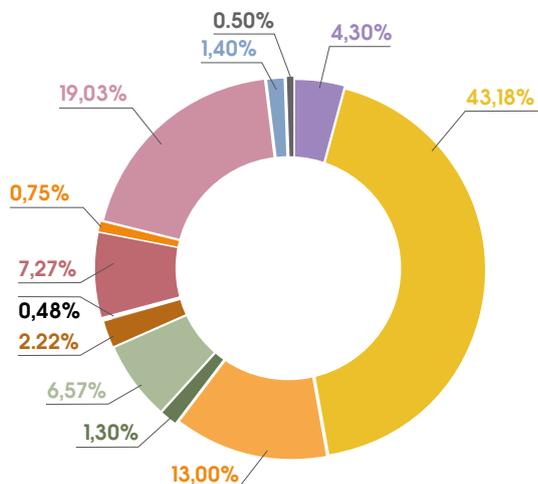
L'accès gratuit à un ordinateur et à une imprimante (mis à disposition par La Poste)

FINANCES

Budget Communal 2022

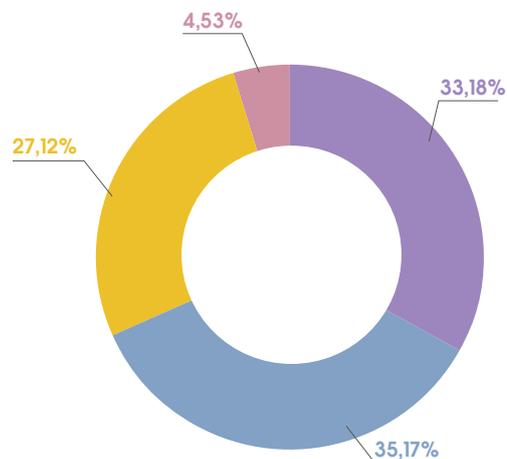
/ SECTION D'INVESTISSEMENT :

DÉPENSES : 1 392 170€



Matériel + op. non individualisées	59 900	4,30%
Opérations financières	601 000	43,18%
Voirie	180 970	13,00%
Ecole - Cantine	18 000	1,30%
Cité des Ainès	91 400	6,57%
Eclairage public	30 900	2,22%
Forêts	6 700	0,48%
Micro crèche	101 200	7,27%
Golf	10 500	0,75%
Terrain de Football + pétanque	265 000	19,03%
Signalisation urbaine	19 600	1,40%
Cimetière	7 000	0,50%

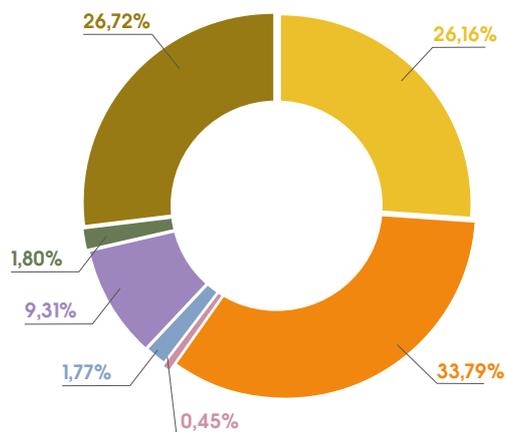
RECETTES : 1 392 170€



Virement section fonct. + amort	377 570	27,12%
Opérations financières	63 000	4,53%
Emprunt	462 000	33,18%
Subventions	489 600	35,17%

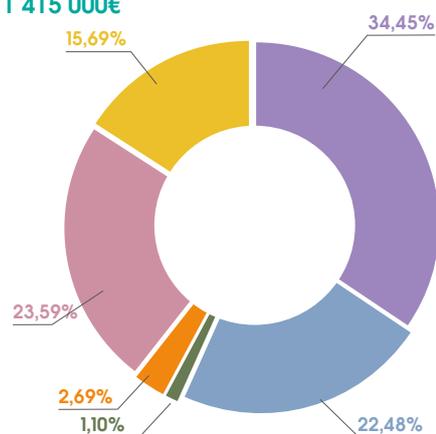
/ SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DÉPENSES : 1 415 000€



Charges à caractère général	370 250	26,72%
Charges de personnel	478 100	33,79%
Dépenses imprévues	6 330	0,45%
Reversement sur recettes	25 000	1,77%
Autres charges de gestion courante	131 750	9,31%
Charges financières	25 500	1,80%
Virement en section d'inv. + amort.	378 070	26,72%

RECETTES : 1 415 000€



Remboursement charges pers.	38 000	2,69%
Excédent de fonctionnement	333 806	23,59%
Vente produits et services	222 000	15,69%
Impôts et taxes	487 500	34,45%
Dotations	318 085	22,48%
Autres produits	15 609	1,10%

TARIFS 2023

/ CANTINE SCOLAIRE :

Les tarifs de la cantine scolaire sont désormais soumis au quotient familial (QF) avec l'instauration de la cantine à 1€ subventionnée par l'état :

QF	0 à 800	801 à 1 200	1 201 et plus
Tarif A : repas enfant	0.95€	1.00€	3.15€

Tarif B : repas adulte <i>(réservé aux employés municipaux et associations communales)</i>	6.30€/repas		
---	-------------	--	--

Tarif C : Foyer de vie Louradou	5.65€/repas		
---------------------------------	-------------	--	--

Tarif D : Foyer Olmet	5.10€/repas		
-----------------------	-------------	--	--

/ GARDERIE :

Tarif A Matin : 7,50 €/mois

Tarif B Soir : 12,00 €/mois

Tarif C Mercredi matin :

QF	0 à 800	801 à 1 200	1 201 et plus
Tarifs	3.20€	3.70€	4.20€

/ CIMETIÈRE :

Concession cinquantenaire renouvelable : 50,00€ le m²

Case columbarium trentenaire renouvelable : 335,00€

Dispersion des cendres : 60,00€

/ TRAVAUX POUR LE COMPTE DE PARTICULIERS :

Tarif horaire de main d'oeuvre concernant des travaux réalisés par le personnel communal pour le compte de particuliers : 45,00€. Ces prestations pour le compte de tiers ne seront exécutées qu'en **cas d'urgence** et sur demande exceptionnelle.

Tarif horaire d'intervention personnel communal et matériel mécanisé pour déneigement : 65,00€

/ TRANSPORT SCOLAIRE :

14,00€/mois et par enfant

/ TRANSPORT CENTRE SOCIAL :

25,00€/semestre et par enfant (facturé en 2 fois)

/ LOCATION CHAPITEAU :

Associations communales : 5 prêts gratuits par an (90,00€ au-delà)

Particuliers Commune : 130,00€ (location uniquement sur le territoire de la Commune. Caution 200,00€)

Forfait montage : (si réalisé par la Commune) 50,00€

/ PUBLICITÉ POUR LE BULLETIN MUNICIPAL :

pavé 90 x 40 : 42,00€

pavé 90 x 85 : 68,00€

pavé 190 x 40 : 68,00€

pavé 190 x 85 : 110,00€

page entière : 300,00 €



/ LOCATION SALLE POLYVALENTE :

MANIFESTATIONS	COMMUNE	EXTÉRIEUR
Concours de belote, quine	37,00€	200,00€
Réunion	Gratuit	Semaine 85,00 € Week-end 170,00 €
Arbre de Noël	37,00€	220,00 €/jour 380,00 €/ 2 j.
Repas	160,00€	420,00€
Apéritif	95,00€	240,00€
Exposition, cinéma	42,00 € + 16,00 €/j. au-delà de 4 jours	125,00 € + 32,00 €/j. au-delà de 4 jours
Manifestations à but lucratif ou activités commerciales	420,00€	630,00€
Associations 4 locations gratuites/an (sauf nettoyage) Gratuit en semaine (du lundi au jeudi)	37,00€	

Nettoyage salle polyvalente : 90,00€



/ LOCATION MAISON DU BIEN VIVRE :

MANIFESTATIONS	COMMUNE		EXTÉRIEUR	
	SALLE RESTAURANT	SALLE DE Réunion	SALLE DE Réunion	SALLE RESTAURANT
Réunion		Gratuit	85 €	
Repas	85 €			
	160 € les 2 salles			
Apéritif	85 €			
Associations	5 locations gratuites/an Au-delà 35 €	5 locations gratuites/an Au-delà 35 €		
FRAIS DE NETTOYAGE	59€	59€	59€	
	90 €			

Pas de location à la Maison du Bien Vivre pour des soirées festives (anniversaires, mariages, fiançailles, bal,...)

Pour la location de ces 2 salles un chèque de caution de 1.000€ sera demandé à l'ordre du Trésor Public.

Le nettoyage obligatoire de ces deux salles sera effectué par une entreprise habilitée par la Mairie.

LA CABA AU SERVICE DES HABITANTS

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac gère des dossiers structurants et des grands services publics du quotidien. Voici un panorama des principales actions réalisées sur votre commune, en 2022.

EAU

- 636 abonnés
- 63 interventions chez les particuliers (réparations avant compteur, renouvellements de compteurs équipés d'un module radio pour la relève à distance)

ASSAINISSEMENT

- 533 abonnés au réseau collectif*
- 120 foyers équipés d'un système d'assainissement non collectif (ANC)
- 1 dossier instruit pour des systèmes d'ANC

*données à octobre 2022

Chaque abonné est responsable de son compteur d'eau, de son réseau privé et du contrôle de sa consommation. Infos, conseils : régie de l'eau, 04 71 46 86 38 / SPANC, 04 71 46 87 38 / urgence : 04 71 46 48 60.

ENVIRONNEMENT

- Plusieurs points d'Apport Volontaire (emballages, journaux/magazines, verre) sur la commune de Vézac.
Un bac à carton à la Salle polyvalente.
1 colonne pour la collecte de textile, rue Gabriel Lacoste.
- 9 participants à l'opération « compostage individuel » (mise à disposition de composteurs en bois, accompagnement dans la démarche)
- accès aux déchetteries de l'Yser (Aurillac) et des Quatre-Chemins (Naucelles) gratuit pour les particuliers

Une question sur le tri ? Consultez le site www.caba.fr ou la réglette du tri réalisée par la CABA. Service Environnement : 04 71 46 86 30.

TRANSPORTS

- Desserte par la ligne F (régulière ou en Transport A la Demande), ouverte à tous les usagers munis d'un titre de transport
- Titres de transport disponibles : ticket dépannage en vente à bord du véhicule ; titre SOLO, titre FREQUENCE 10 voyages, pass mensuel ou annuel, à charger sur la carte sans contact et à valider à chaque montée à bord d'un véhicule, même en correspondance
- Tarification solidaire : pour savoir si vous pouvez en bénéficier, rapprochez-vous de votre Mairie
- 38 abonnés annuels au réseau de bus domiciliés sur la commune

- 6 612 km parcourus en 2021-2022 par le ramassage scolaire, pour 10 enfants bénéficiaires
- Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique apportée par la CABA (sous conditions), renseignements auprès du service Transports de la CABA ou sur eservices.caba.fr

Avec l'ouverture de la gare routière du Pôle Mobilités d'Aurillac, les itinéraires des lignes périurbaines ont été adaptés. Les horaires et plans des lignes sont disponibles auprès de la Stabus. L'arrêt urbain « Pôle Mobilités » est desservi par les lignes urbaines 3 et 6. Des correspondances sont possibles avec les lignes interurbaines de la Région et les lignes TER de la SNCF.

Retrouvez toutes les infos sur le site www.stabus.fr ou en boutique Stabus - 3 avenue Gambetta à Aurillac - 04 71 48 53 00.

URBANISME & HABITAT

- La CABA s'engage dans une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour la période 2023-2027. Elle mobilise des aides (sous conditions) pour les propriétaires des 25 communes de son territoire qui réalisent des travaux de rénovation de leurs logements. Renseignements : SOLIHA Cantal, 04 71 48 32 00, cantal@solihha.fr
- Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-H) et le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPI) sont consultables en ligne sur caba.fr

Depuis le 1^{er} juillet 2022, il est possible de déposer vos demandes d'urbanisme sur <https://public-ads.caba.fr>

Service Urbanisme : 3 place des Carmes, 15000 Aurillac - 04 71 45 60 14 - serviceads@caba.fr - accueil du public sur rendez-vous. Documents d'urbanisme consultables sur www.caba.fr.

GRANDS ÉQUIPEMENTS

Médiathèque (gratuit pour les habitants de la CABA), Centre Aquatique, Stade Jean-Alric et stade d'athlétisme Marie-José Pérec, Prisme, Aéroport, Epicentre, Plantellière, Boulodrome, Chaudron, Parapluie, Rocher de Carlat, Puech des Ouilhes, Gorges de la Jordanne, Plantellière, Station de pleine nature... : retrouvez toute l'actu des grands équipements de la CABA sur le site www.caba.fr.

COMMENT DÉPOSER UN PERMIS DE CONSTRUIRE ?

Depuis le 1^{er} juillet 2022, le dossier de demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, déclaration préalable, certificat d'urbanisme) peut être déposé en ligne via un portail de dépôt avec une instruction dématérialisée. Avec la dématérialisation des permis de construire, les démarches d'urbanisme sont facilitées et fiabilisées. Ce service est disponible depuis chez soi 24h/24 et 7jours/7. Vous pouvez trouver plus d'informations sur la téléprocédure sur la page dédiée.

Cependant cela ne signifie nullement l'arrêt de l'accueil en Mairie : vous pouvez toujours déposer votre demande sous

format papier auprès de la Commune concernée par le projet.

Après instruction par le service ADS (service commun de la CABA et de la Châtaigneraie cantalienne), c'est le Maire qui délivre l'autorisation d'urbanisme et c'est la Mairie qui notifie la décision au pétitionnaire (le demandeur).

Plus d'informations :

- permis de construire : <https://www.caba.fr/fr/permis-construire/>
- démarches d'urbanisme en ligne : <https://www.caba.fr/fr/vos-demarches-d-urbanisme-en-ligne/>
- portail de dépôt Urbanisme : <https://public-ads.caba.fr>

SIMPLIFICATION DU TRI TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT !

Mon déchet est un emballage alimentaire, cosmétique ou d'entretien ? Plus d'hésitation ! Je le dépose dans la colonne de tri ou le bac de tri ! TOUS les emballages et les papiers se trient. A partir du 1^{er} janvier 2023, les mêmes consignes s'appliquent partout en France : dans la commune où j'habite, celle où je travaille, celle où je suis en vacances... Le tri est plus simple ! Et l'objectif est le même pour tous : réduire au maximum le contenu de son sac poubelle noir.

LES NOUVEAUX EMBALLAGES EN PLASTIQUE

En pratique, désormais, tous les papiers et tous les emballages en papier/carton, briques alimentaires, métal et plastique se trient. Les nouveaux produits concernés par le tri sont principalement des emballages plastiques, en particulier :

- toutes les barquettes en plastique et polystyrène, les blisters (beurre, œufs, charcuterie, viande, fromage...);
- tous les pots, tubes et boîtes (yaourts, crème, cacao, sauce, cosmétiques...);
- tous les sacs, sachets et films (sacs de caisse, produits congelés, fromage râpé, bonbons, chips, packs de boisson...).

Inutile de le laver (eau gaspillée inutilement), il suffit de bien le vider. Je les dépose dans la colonne ou le bac de tri en vrac, sans sac, sans les emboîter. Et bien sûr, je continue à déposer les emballages en verre dans la colonne à verre.

Finalement, que reste-t-il dans le sac noir ? Seulement les ordures ménagères résiduelles :

- les restes alimentaires (qu'on ne peut pas composter) ;
- les petits objets usagés (ex. : brosse à dent, cintre, stylo, adhésif, vaisselle cassée, pot de fleur...);
- les textiles sanitaires (mouchoir, coton, lingette, couche, protection périodique...).

Attention, pour pouvoir être collecté, ce déchet ultime ne doit pas être trop grand ni volumineux (il doit entrer dans un sac poubelle domestique d'environ 30 l), ni dangereux. Les déchets encombrants ou dangereux sont repris via une filière professionnelle (revendeur) ou en déchetterie.

CHACUN EST UN MAILLON DE LA CHAÎNE !

Sur le terrain, la CABA met en œuvre les adaptations nécessaires pour matérialiser les nouvelles consignes et absorber les volumes d'emballages supplémentaires :

- de nouveaux autocollants sur les colonnes d'apport volontaire qui reçoivent maintenant les emballages et les papiers ;
- la fréquence de collecte adaptée en fonction du remplissage des colonnes ou des bacs ;
- si besoin, l'ajout de colonnes/bacs.

Au quotidien, chacun de nous est aussi un maillon essentiel de la bonne gestion de nos déchets : par les choix de consommation ; par le tri d'un maximum des déchets pour qu'ils soient valorisés ; par le respect des contenants et des espaces publics. Quelques rappels (de civisme et/ou de bon sens...) : je dépose seulement

les produits que les bacs et colonnes peuvent recevoir ; je ne pratique pas de dépôt sauvage, ni à côté du bac ou de la colonne, ni dans la nature...

Plus d'informations :

- sur le *Mémo tri* distribué dans toutes les boîtes à lettre de la CABA et disponible en Mairie
- par mail : contact@caba.fr
- par téléphone (Centre technique communautaire) : 04 71 46 48 50
- sur le site Internet : www.caba.fr

LE RECYCLAGE SE DÉVELOPPE

Le tri se simplifie. Pourquoi cette évolution ? Elle répond à plusieurs enjeux citoyens, économiques et de développement durable :

- favoriser l'économie circulaire par le recyclage ou le réemploi qui se développent ;
- appliquer les réglementations européennes et françaises qui fixent des objectifs de valorisation de nos déchets et de réduction des tonnages résiduels à enfouir ou à incinérer ;
- économiser les ressources naturelles et contribuer à limiter les effets du changement climatique ;
- maîtriser les coûts du service public de collecte et de traitement, qui sont impactés par la hausse des charges (prix des prestations, coûts de l'énergie, taxes de l'Etat).

Les déchets quotidiens que nous trions et déposons dans les bacs et colonnes de tri ont représenté, en 2021 sur le Bassin d'Aurillac, 83 kg/habitant. Le verre est envoyé dans un centre spécialisé, près

de Lyon, pour être traité et renvoyé en verrerie. Les emballages et papiers sont transférés à St-Jean-Lagineste (près de Saint-Céré) au centre de tri du SYDED du Lot, où ils sont séparés grâce à trois étapes de tri : mécanique, optique et manuel.

Au fil des ans, les évolutions technologiques permettent de trier et d'envoyer vers les filières de recyclage plus de matériaux, de plus petite taille ou de qualités diversifiées. De même, pour nos déchets occasionnels, les filières de reprise se multiplient : en déchetterie, auprès des revendeurs, des associations, colonnes textiles du Relais 48...



GOLF DE VEZAC-AURILLAC

30 ANS D'EXISTENCE.

En fait, le golf de VEZAC-AURILLAC, a été créé en 1991, le projet datant de 1987. C'est donc avec un an de retard, pour cause de pandémie, que l'anniversaire a été fêté en 2022. Claude BERTHOMIEUX, visionnaire, a eu l'idée originale de créer un golf. Le château de Salles, inoccupé et les terres attenantes appartenaient à la mairie de VÉZAC. Claude BERTHOMIEUX, appuyé par Jacques CHARTRON, ancien préfet parisien, rencontra le maire de VÉZAC de l'époque : Marcel DELFOUR, accompagné par « Géraud DELPUECH ». Ceux-ci comprirent la modernité du projet et l'évolution touristique que la création d'un golf entraînerait. Le projet fut lancé, Jacques CHARTRON devint le premier président du club. Neuf trous virent le jour, entièrement façonnés par la soixantaine de membres sous la houlette de Gérard DELRIEU, Armand MESPOULET et du jeune professeur de golf Michel KUSNIEREK. Les premières compétitions dominicales eurent lieu dès juin 1991 sur un golf RUSTIQUE... TRES RUSTIQUE. Franck LACOMBE profita de la première assemblée générale du golf pour présenter son projet : le bar restaurant LE GREEN.



La réussite fut vite reconnue par la venue de joueurs de golf extérieurs - BRIVE, TULLE, CLERMONT-FERRAND, BORDEAUX qui vinrent défier le parcours. Au fil du temps, Michel KUSNIEREK promu chef jardinier, aidé par notre cher Christophe CAMPE et bien sûr toujours la cohorte de membres bénévoles (marque de fabrique toujours en cours au golf de VÉZAC) peaufinèrent le parcours devenu plus raffiné et apprécié de TOUS. L'école de golf fut créée en 1998, elle forme chaque année une vingtaine de futurs golfeurs, PLUS d'enfants Vézacois devraient venir s'initier les mercredis après-midi ou les samedis matin. Ils sont attendus avec plaisir et impatience. Jacques CHARTRON fut le premier président du golf, Armand MESPOULET le remplaça. Claude BERTHOMIEUX et Armand MESPOULET sont aujourd'hui nos deux présidents d'honneur.

Le nombre de membres, dix ans après, était de 250. Une évidence s'imposa : DEVENIR UN GOLF DIX HUIT TROUS, un standard national, une évidence golfique et touristique.

2005 : La transformation fut longue et difficile cette fois sous la houlette de Philippe JOANNY - local de l'étape - qui ayant repris ses études devint directeur administratif du club et intendait du terrain. Mimi et Jean-Louis BRUN, Yves LASSALE, Raphaël RUEDA avec toujours de nombreux bénévoles tracèrent et façonnèrent l'agrandissement avec l'aide des

ACCA

Les chasseurs Vézacois vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023. L'année 2022 a connu un bon moment de convivialité, le **8 avril dernier**, à la Maison du Bien Vivre, c'est plus de **100 tripoux** qui ont été vendus.

Le **23 juillet**, le traditionnel **repas du sanglier à la broche** a attiré 80 convives dans la joie et la bonne humeur.

Nous avons clôturé cet été festif le 20/08 pour «**Un Air de Fête**» avec nos amis du C.S.V. autour d'un **jambon braisé-aligot**, cette soirée a connu un franc succès avec 220 repas servis. Tous les bénévoles en sont remerciés.

34 cartes de chasse ont été délivrées, avec une augmentation cette année.

LE BUREAU DE NOTRE ASSOCIATION :

Président : Pierre FRAISSIGNÉ

Vice-président : Vincent MADAMOURE

Trésorier : Claude HINKEL

Secrétaire : Laurent COURCHINOUX

DATES DES MANIFESTATIONS EN 2023 :

9 avril : Tripoux à la Maison du Bien Vivre

18 juin : Assemblée Générale à la Maison du Bien Vivre

8 juillet : Repas au local des chasseurs



Le Président
Pierre Fraissigné

entreprises CANTUEL et CHASTANET. Les différentes équipes municipales ont toujours soutenues les projets innovants soumis par les équipes dirigeantes du golf. Aujourd'hui, le parcours est reconnu pour sa qualité, sa convivialité et son sens de l'accueil. De nombreuses compétitions régionales, trente compétitions dominicales et de nombreux groupes de joueurs nationaux et étrangers animent la vie locale. Trois jardiniers sont salariés de l'association loi 1901, Golf de VÉZAC : Yoan MONTOURCY, Scott COLLIN, et Tom BARRIERE apprenti.

Quelques grandes étapes : la compétition des arbres. Les membres, les maires et conseillers municipaux successifs de VÉZAC, les voisins du golf, les familles achetèrent des arbres sélectionnés et pendant plusieurs années se furent plus de mille arbres qui furent plantés. Le carottage des greens qui consiste à retirer des carottes de terre remplacées par trois tonnes de sable. Ce sablage annuel se fit pendant plus de vingt ans à la pelle, les membres et les jardiniers connurent, le lendemain de ces journées, des muscles dont ils ignoraient l'existence. Les journées bénévoles consacrées à l'embellissement du parcours, diverses réparations et autres scellent l'unité des membres Vézacois.

Le golf de VÉZAC-AURILLAC est cité en exemple pour sa faible consommation d'eau et sa minimisation de pesticide, nous devons détenir le record national de ces gestions minimalistes, BRAVO à Philippe et son équipe.

La fête du 25 juin 2022, compétition sur neuf trous, grillades, concours de vitesse, discours, souvenirs, quelques liquides pour patienter, repas sous le nouveau chapiteau palliant pour l'instant au restaurant attenant au golf, chants, rires, danse, amitiés durèrent jusqu' au bout de la nuit.

Vive Vézac !
Vive le golf de Vézac !

Le Bureau

C.S.V.

L'année 2022 a été très fructueuse pour le CS Vézac. Malgré une descente de l'équipe fanion en fin

de saison dernière, nous avons su rebondir avec de bons résultats en ce début de saison. Nos deux **équipes séniors**, fortes d'une cinquantaine de joueurs, nous proposent depuis le début de saison des matchs de qualité ainsi que de bonnes places dans les classements. Cette année est également marquée par la relance de l'équipe vétérans, après deux ans d'interruption.

Nous pouvons aussi nous satisfaire de notre école de foot, qui compte **une soixantaine d'enfants âgés de 5 à 12 ans**. Après une saison 2021-2022 marquée par de bons résultats de nos catégories sur les tournois et matchs, nous avons pu poursuivre notre ambition en créant cette saison la catégorie U12-13, étape de plus dans la création d'une école de foot avec des équipes à 11. Nous avons aussi mis en place **un stage de perfectionnement** pour les plus grands en avril, et gardons en tête notre **projet** de lancer un jour un **tournoi de fin d'année** sur la commune.

Les infrastructures sont également un des points positifs de cette année. Le nouveau terrain de match est presque opérationnel, et nos bénévoles ont travaillé tout au long de l'année pour améliorer la surface d'entraînement (retirer les mains courantes restantes, poser de nouveaux éclairages) mais aussi nos locaux.

Enfin, cette année a été dynamique sur le plan des événements. Vous avez été nombreux à répondre présent à notre **concours de belote en avril**, à **nos 90 ans en juillet**, mais encore au repas que nous avons organisé avec l'ACCA à l'occasion **d'Un Air de Fête à Vézac !** Ceci nous touche particulièrement et nous continuerons cette dynamique en 2023 !

*Le Président,
Floriant Georges*



LES PAS VEZACOIS

BILAN DE L'ANNEE 2022

Après ces 2 années difficiles notre association a repris ses activités de **nettoyage** et de **balisage**.

Notre assemblée générale s'est tenue le 06 mai.

Nous pouvons compter à notre actif :

- l'organisation d'une randonnée solidaire pour le **comité Ukraine** de la commune, en mars qui a rassemblé plus d'une centaine de personnes,
- le balisage d'une randonnée à la demande de **l'APE**,
- le balisage d'une randonnée pour la **fête du pain** à la demande de FestiVézac,
- la participation active, en juin, à **la Rando Châteaux de l'UTPMA** qui malgré la chaleur nous a permis de rassembler plus de 400 randonneurs,
- l'organisation, en juillet, d'une journée complète pour le **Tour du Cantal Pédestre** ; malheureusement en raison de la forte canicule, cette journée, en dehors des bénévoles habituels, a mobilisé peu de personnes,
- la mise au point d'un parcours pour la journée festive « **Un Air de Fête** » organisée en août ; cette randonnée a malheureusement attiré un nombre restreint de participants,
- enfin, au cours du premier week-end de décembre, l'organisation d'une **soirée théâtre** à la salle polyvalente le vendredi soir, et le samedi, d'une **randonnée solidaire** au profit du **téléthon**.



Toutes les préparations, repérages, balisages et nettoyages sont faits en étroite collaboration avec le Comité de Jumelage qui répond toujours présent à nos appels.

Notre **deuxième parcours** a enfin vu le jour en fin d'année. **Balisage rouge 11km**. Des flyers sont disponibles dans les commerces, en mairie et sur notre page Facebook.

Les journées travaux ont toujours une forte participation des adhérents avec l'aide de la mairie.

Notre objectif principal **pour 2023** sera la réalisation de la **liaison Vézac-Carlat**, puis **le 17 juin la randonnée de l'UTPMA** (en collaboration étroite avec Polminhac) avec un nouveau parcours Polminhac-Vézac-Arpajon-Aurillac.

Bien entendu, nous sommes toujours à l'écoute des différentes demandes des associations de la commune.

Malgré la faible participation des Vézacois sur certaines journées, nous continuerons à répondre aux différentes demandes.

Mail : les.pas.vezacois@orange.fr

Facebook : [lespasvezacois](https://www.facebook.com/lespasvezacois)

Le Bureau.

ASSOCIATION LES TERRONS

Après une année 2021 dépourvue de toutes manifestations, l'association des commerçants a tenu ses promesses au cours de l'année 2022 en retrouvant de nouveau ses quelques dates fétiches :

- **Animation de Pâques le dimanche 17 avril** : les enfants ont pu participer à une chasse à l'œuf et à un concours de dessin récompensé par de nombreux lots.

- **Concours de belote le samedi 19 Novembre** : 46 équipes se sont retrouvées pour partager un moment de pure détente suivi d'une soupe au fromage.

- **Animations de Noël le dimanche 18 Décembre** : marché de Noël, dégustation d'huîtres, vin et chocolat chaud. Avec la participation de la Maison Bêlard.

Tombola gratuite pour les enfants et les adultes avec bien sûr la fidèle présence du Père Noël !

Pour l'année 2023, l'association a de nouveaux projets mais chut !!! Cela reste une surprise 😊...

En attendant de repartager avec vous tous ces bons moments de convivialité, nous vous souhaitons une très belle année 2023 remplie de bonheur, de joie et surtout de bonne santé.



Le Bureau.

AC/AFN

EN 2022 : Nous déplorons la disparition de Pierre Bac qui fut vice-président des anciens d'AFN et porte-drapeau des AC/PG de nombreuses années, il était aussi décoré de la médaille militaire.

Mercredi 19 mars était célébré le 60^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.

Dimanche 8 mai : commémoration de la fin de la guerre de 39/45.

Vendredi 11 novembre : cérémonie de l'armistice de 14/18 et dépôt de gerbe au monument aux morts.

L'assemblée générale des Anciens Combattants d'AFN s'est tenue à la Maison du Bien Vivre suivie d'un excellent repas à Nulle Part Ailleurs.

Une présence plus nombreuse est souhaitée lors des commémorations.

Pour 2023 : Les dates des cérémonies commémoratives. Dimanche 19 mars, lundi 8 mai, samedi 11 novembre.

Assemblée générale AFN : Vendredi 17 novembre.

Le Bureau.

L'APE

Peu après la rentrée scolaire, notre association a élu son nouveau bureau. Certains membres ont été réélus et 2 nouveaux ont pris leurs fonctions.

- Présidente : Marianne DELMAS
- Vices Présidentes : Julie NOUVEL et Virginie POIGNET
- Trésorière : Sophie BOUNIOL
- Trésorière adjointe : Lydie DEPART
- Secrétaire : Lydie GUIBERT
- Secrétaire adjointe : Anaïs CAYROU
- Responsable communication : Magali DEGOUL

L'APE a retroussé ses manches afin de permettre à tous les enfants de l'école de pouvoir profiter des sorties prévues par les enseignants et financer entièrement le spectacle et le goûter du Noël de l'école.

Pour ce faire, plusieurs manifestations ont été organisées :

- « **Opération Pizza** » qui avait bien fonctionné l'année passée. Nous l'avons reconduite le 21/10/22 en partenariat avec la boulangerie Servant.

Cette opération a été, avec l'aide de tous (parents, membres actifs, élus locaux...) un franc succès.

- **La bourse aux jouets le 4/12/22** : Encore une fois l'APE a voulu innover et se lancer dans une bourse aux jouets. Le Père Noël a fait son apparition pour faire quelques photos



avec les enfants présents. Belle réussite !

- **Photo individuelle** : intervention de Jean Michel Peyral à l'école pour les photos individuelles et des fratrises.

Le Père Noël a fait sa visite et sa distribution de cadeaux dans les classes le jeudi 15 décembre et l'après-midi les enfants ont pu profiter d'un spectacle et d'un goûter.

Pour clôturer cette année 2022 en beauté, l'APE était présente au marché de Noël le 18 décembre aux côtés des commerçants des Terrons où elle a réservé quelques surprises aux enfants... Et proposé une vente de fleurs.

D'autres réunions sont déjà fixées afin de préparer au mieux les manifestations qui s'étendront sur l'année 2023.

Vous pouvez déjà noter le **Quine annuel** qui aura lieu à la salle de la Vidalie à Arpajon-sur-Cère le **samedi 25 février 2023**.

Le Bureau.

Les responsables de l'association comptent sur « Une mobilisation importante des parents pour le bien des enfants et la vie de l'école ».

Pour tout contact et afin de suivre les informations voici :
notre page facebook « APE VEZAC 15 » et
notre adresse mail : apevezac.15@laposte.net

A.G.V.V (GYM)

Les cours ont repris en septembre à la salle polyvalente. Ils se déroulent tous **les mardis de 20h15 à 21h15** et sont maintenus pendant les vacances scolaires (excepté pour Noël).



La cotisation annuelle est de 71 € pour les adhérentes et adhérents (mais oui, les messieurs sont les bienvenus). En cours d'année, le montant de la cotisation est dégressif suivant le mois de l'adhésion.

La section est ouverte aux jeunes à partir de 13 ans sur autorisation parentale pour une cotisation annuelle de 59 €.

L'association étant partenaire du dispositif « PASS-CANTAL » et « PASS-REGION », les chèques cadeaux viennent en déduction de la cotisation.

Les exercices proposés sont variés afin de faire travailler chaque partie du corps, sans esprit de compétition et en toute simplicité.

Le Bureau

FESTI'VEZAC

Un retour sur l'année écoulée :

La **fête du pain du 5 juin** a eu un joli succès.

Un Air de Fête, le 21 août n'a pas eu le succès que nous attendions durant la journée. Heureusement que le soir d'autres associations Vézacoises et de nombreux Vézacois se sont mobilisés pour participer au repas.

Pour l'année 2023, nous avons prévu de reconduire la fête du pain (fin mai ou début juin) ainsi qu'**Un Air de Fête** le week-end du 19 et 20 août.

Malheureusement, notre association rencontre un réel souci de **manque de bénévoles**, nous ne sommes pas assez nombreux pour organiser et gérer nos manifestations.

C'est pourquoi, **nous lançons**, à travers cet article, **un appel**. Si vous souhaitez rejoindre notre association, donner de votre temps, apporter votre aide, l'enrichir avec des idées nouvelles, vous êtes les bienvenus !

Faites-vous connaître au 06.68.13.34.74.

*Le Président,
Mickaël Vigne*



COMITÉ DE JUMELAGE VÉZAC 15 / VÉZAC 24

L'Assemblée Générale s'est tenue le 12 mars 2022. Elle a constaté la bonne tenue de l'association et réélu les mêmes dirigeants.

La pression de la COVID ayant diminué, nous avons pu reprendre sereinement le cours de nos activités.

Le **samedi 11 juin**, le **voyage du Comité** nous a conduit dans l'Aveyron avec un car de l'entreprise Ouvrier : visite très instructive du musée de la mine à Aubin, déjeuner au restaurant « Chez Champagne » à Asprières, découverte du canyon de Bozouls en petit train.

Les **3 et 4 septembre**, nous avons **reçu nos amis de Dordogne** : le samedi, dîner à la Maison du Bien Vivre préparé par le restaurant « Nulle part ailleurs », le dimanche au Lioran, montée en télésiège au col de Rombière puis randonnée jusqu'au Bec de l'aigle, déjeuner servi par un traiteur de Murat à la salle des fêtes de Laveissière.



Les **24 et 25 septembre**, nous avons été reçus en Dordogne : le samedi à **Sarlat**, dîner sous chapiteau préparé par des producteurs locaux et visite nocturne de la ville ; le dimanche, une visite qui nous

a ramené quelques années en arrière au **musée de « La rue du temps qui passe » à Allas Les Mines**, excellent déjeuner (merci Béatrice) servi sous la halle de La Roque Gageac, promenade en gabarre sur la Dordogne.

Le 2 décembre, nous avons participé à l'organisation d'une soirée théâtre présentée par la troupe Veinazès'Anim'.

Notre prochaine Assemblée Générale aura lieu en février, toutes les personnes intéressées par nos activités y seront les bienvenues.

Bonne année 2023 à toutes et à tous.

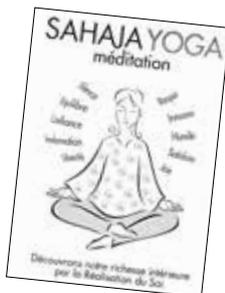
Le Président, Michel Joanny

SAHAJA YOGA

L'association vous propose des cours tous les **mercredis de 18h00 à 19h00 à la Maison Du Bien Vivre.**

Une cotisation annuelle est demandée de 23 euros.

Renseignements et contacts : Mme Annie SCHIFF et M. Christian FONTAINE au 07.52.03.38.87.



Le BUREAU

CLUB «LES EPICÉAS»

Les activités du club sont restées suspendues en 2022. Nos aînés recevront cependant la traditionnelle boîte de chocolats de Noël.

Les prochaines sorties seront celles prévues avant le Covid c'est à dire la traditionnelle **sortie grenouilles**, la **sortie à Figéac** et celle à **Vulcania**.

Cette année, nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de deux personnalités appréciées du club : Madame Monique Fériès et Monsieur Jean Degoul. Nous ne les oublions pas. Et nous présentons nos condoléances aux familles et aux proches.

Nous vous souhaitons une excellente année 2023 à vous et à vos proches.

Le BUREAU

LA BOULE VEZACOISE

Les résultats pour cette année 2022 sont plutôt satisfaisants :

1. 2 équipes masculines seniors en 1/4 de finale de la coupe du Cantal.
2. Un 1/4 de finale de la coupe du comité pour notre équipe féminine.
3. Les deux équipes masculines ont fini deuxième des poules en championnat des clubs avec une équipe sur les deux qualifiée pour les phases finales.



4. Un 1/4 de finale tripléte promotion.

5. Un 1/8 de finale en doublette mixte.

Le club comptait **30 licenciés** en 2022.

Il y a un changement de bureau à compter de 2023. Les différents concours organisés par le club seront des triplétes les **14 janvier, 18 février, 11 mars, 24 juin et 21 octobre 2023**. Le **challenge Pierrette LHERITIER** aura également lieu en **tripléte le 2 septembre**.



Le club tient une nouvelle fois à remercier la municipalité pour tous les aménagements faits pour notre club et vous souhaite à toutes

et tous une très belle année. À très vite sur les terrains.

Le BUREAU

VEZAC MADISON

L'assemblée générale, qui s'est tenue le 30 juin 2022, a confirmé la bonne santé de notre association et a renouvelé sa confiance à l'équipe dirigeante.

Cette année, nous sommes au nombre de **6 personnes en débutants et 12 confirmés**, sans oublier notre coach.

De nouveaux horaires sont testés cette année. Les **débutants** viennent de **19h00 à 20h30**. Le groupe des **confirmés** débute à **20h00 jusqu'à 21h30**. Une mise en commun d'une demi-heure nous permet de faire mieux connaissance et d'apprendre des danses communes.



Notre association propose toute sorte de danses comme les **valse irlandaises, rock, tchatcha, danse country**. Nous réalisons des **danses en ligne** mais également **en cercle**.

Nos activités sur l'année ont été assez réduite. Nous avons fait une **représentation le 21 août à l'occasion d'Un Air de Fête**. Une nouvelle présentation, le dimanche 18 décembre 2022, à l'occasion de l'**animation de Noël** prévue par les commerçants des Terrons.

Nous pouvons nous produire lors de repas des aînés, dans les maisons de retraite et tout lieu qui permet de danser.

Merci de venir nous encourager lors de nos diverses représentations.

Bonne année à toutes et à tous.

*La Présidente,
Nadine Raoux*

PÔLE Animation sociale et CCAS

C.C.A.S (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Le calendrier de l'année 2022 s'est vu quelque peu chamboulé suite à l'épidémie de COVID 19 de début d'année, nous avons donc pris la décision, pour ne pas mettre nos aînés en danger, de repousser le repas. Celui-ci a donc eu lieu le **8 mai 2022**, sous un beau soleil dans la magnifique salle panoramique du **Château de Salles**. Chaque convive (111 au total) a pu profiter d'un excellent repas et d'une superbe vue sur notre commune avec en arrière-plan les Monts du Cantal, accueilli comme il se doit par l'équipe de Christian et Mireille Vabret ainsi que Sébastien Viger. Nous avons profité de l'occasion pour convier Viktoria, Veronika et Sofia (l'une des famille Ukrainienne). Grand moment d'émotion lorsque Viktoria a pris la parole en fin de repas pour remercier la population Vézacoise de leur implication et de leur générosité lorsqu'elles ont fui la guerre en Ukraine et qu'elles sont arrivées sur Vézac avec l'aide de Christian Vabret, de Vita et Valentin qui les ont ramenées sur le territoire français. Comme à l'accoutumée cette belle journée s'est terminée par quelques pas de danse.



La formule du repas au printemps nous semble satisfaisante, nous la renouvellerons donc pour 2023.

Traditionnellement, l'équipe du CCAS a rendu visite à nos aînés afin de leur apporter quelques douceurs. Comme chaque année, ce sont des moments d'échanges conviviaux et enrichissants.

Les colis ont été confectionnés par nos 3 commerces de bouche. Merci à eux de répondre toujours présents à nos demandes.

Nous présentons nos condoléances à toutes les familles qui ont été endeuillées durant l'année 2022.

Nous avons également une pensée pour les personnes atteintes de maladie et nous leur adressons nos vœux de rétablissement.

PÔLE D'ANIMATION SOCIALE

Sandrine, notre animatrice, a quitté son poste le 29 juin 2022 pour prendre un emploi à temps complet sur la commune d'Arpajon-sur-Cère. Nous la remercions vivement pour son implication auprès de nos aînés. Nous lui avons concocté une après-midi surprise et festive pour son départ, rassemblant quelques élus Vézacois ainsi que Joëlle Mazet responsable du CCAS d'Arpajon-sur-Cère et des séniers qui ont pris part aux nombreuses activités qu'elle avait proposées depuis qu'elle était parmi nous.

SÉQUENCE ÉMOTION !!!!



PRÉSENTATION EN IMAGES DE QUELQUES ANIMATIONS PROPOSÉES PAR SANDRINE EN 2022



Après-midi jeux géants



Atelier équilibre



Séance de Yoga



Expo photos en collaboration avec l'école et le foyer de Louradou



Après-midi goûter et rétrospective 2021



Visite de l'expo photos « Thomas Pesquet »

Après le départ de Sandrine Laurent, nous avons souhaité faire évoluer le poste d'animatrice sociale en maintenant les activités auprès des seniors de la commune mais aussi en y associant les enfants.

Anaïs Courbeyrotte qui était déjà animatrice à mi-temps sur l'école nous semblait être la personne qui correspondait à cette fonction.

Elle a pris son poste à mi-temps au Pôle d'Animation Sociale le 1^{er} octobre 2022 avec pour objectif de créer du lien intergénérationnel. Nous en profitons pour adresser nos remerciements au personnel enseignant qui répond toujours présents aux animations.

Les enfants de la garderie ont confectionné des cartes de vœux qui ont été glissées dans les colis de Noël de nos aînés. D'autres idées sont à l'étude pour 2023.

Anaïs peut vous recevoir le lundi de 9h00 à 11h00, le mardi de 14h00 à 16h30 et le jeudi de 14h00 à 16h30 (hors jours d'animation) dans la salle au rez-de-chaussée de la mairie.

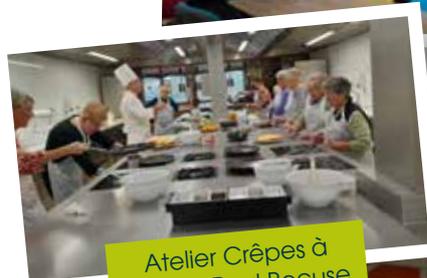
Vous pouvez également la joindre au 06.50.67.62.42 ou sur l'adresse mail : polesocial@vezac.fr

Des animations vous sont proposées le jeudi de 14h00 à 16h30 (une fois par mois). Des flyers et des affiches sont disponibles en mairie, à la poste, chez les commerçants. Des publications sont également sur la presse et sur l'application ComMaVille.

ANIMATIONS PROPOSÉES PAR ANAÏS EN 2022



Atelier nutrition



Atelier Crêpes à l'école Paul Bocuse



Animation folklore

Jacqueline Gasnault,
Adjointe en charge du Pôle Animation Sociale
et du C.C.A.S



Anaïs COURBEYROTTE

Animatrice sociale

Anaïs COURBEYROTTE est âgée de 25 ans, elle réside sur la commune de Marmanhac. Elle a pris ses fonctions d'animatrice au pôle d'Animation sociale début octobre 2022 en remplacement de Sandrine LAURENT.

Anaïs est une jeune femme à l'écoute, dynamique, passionnée, empathique et qui a le sens de la convivialité.

Sa famille et son métier sont des moteurs importants dans sa vie, ils contribuent aux valeurs qu'elles portent.

Elle assure un mi-temps sur le pôle d'Animation sociale les lundis matin, mardis toute la journée et jeudis après-midi ainsi que sur le pôle Enfance lors des garderies du soir et du mercredi matin.

BILAN DE LA GARDERIE DU MERCREDI MATIN

ANNÉE 2022 ET PRÉVISION 2023

Lors de l'année 2022, la garderie du mercredi matin n'a cessé de fonctionner grâce à toutes ces petites mains présentes afin de mener à bien bon nombre d'activités proposées par l'équipe d'animation.

Nous avons pu mettre en place de nombreuses activités, des sorties et faire appel à des intervenants extérieurs pour mener à bien les temps de garderies.

Des activités tournant autour de la cuisine et de la pâtisserie ont permis aux enfants de se prendre « pour de vrais petits chefs ». Parmi les recettes, nous avons fait des gâteaux, des sablés de Noël, des crêpes, la célèbre galette des rois, des muffins en forme de lapin, ...

Des sorties ont aussi été mises en place : en fin d'année au centre nautique de Vic-sur-Cère ainsi qu'une rando pour les plus grands autour du golf et une sortie au cinéma pour aller voir « Enzo le croco ! ».

Des intervenants ont aussi joué le jeu afin de divertir et d'apporter de nouvelles expériences à nos bambins. À savoir, la Fédération Française de pêche du Cantal qui leur a appris à « magner » la canne à pêche comme des professionnels lors de trois séances. Il y a également eu une visite à la Ferme équestre « Cheval découverte » de Polminhac qui, lors de deux séances, ont fait de nos enfants de vrais petits cavaliers. Enfin, nous avons eu la visite, lors de trois séances, de deux rugbymans du Club d'Arpajon-sur-Cère afin d'en faire des petits rugbymen en herbe.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier les activités manuelles, créatives et physiques mises en place tout au long de l'année. Lors du carnaval, un grand bonhomme a brûlé entièrement.

Il avait été confectionné par nos enfants. Lors de la fête des mères, un collier en pâte fimo a été réalisé. Pour pâques, des petits poussins ont été fabriqués. Pour Halloween, des jeux de pistes ainsi que des activités créatives ont été faits. Et des petits sujets articulés, des pots à crayons ont été créés pour Noël.

Les saisons permettent aussi de déployer de nombreuses activités au rythme de celles-ci.

Cette liste n'est pas exhaustive et d'autres activités ont bien sûr été proposées : jeux extérieurs, rallyes photos, pétanque, foot, jeux de balles, parcours de motricités, ...

Pour Noël, les enfants ont confectionné des petites cartes pour accompagner les colis des seniors distribués par le CCAS de la commune. Elles ont été très appréciées par nos aînés.

Enfin, de nouvelles activités pour l'année 2023 : un jeu pleine nature « Land Art » est prévu et permettra aux enfants de créer des œuvres à partir de ce qu'ils trouveront dans le milieu naturel.

Et bien d'autres choses à découvrir tout au long de l'année, les idées germent vite !

Belles explorations à nos petits Vézacois !



Anaïs Courbeyrotte,
Animatrice sociale

Au mois de septembre, 128 élèves fréquentaient l'école. Après une forte augmentation, les effectifs sont stables (- 3 élèves par rapport à l'an passé).

Pour cette année scolaire 2022-2023, les classes sont les suivantes :

Classe des PS-MS : Mme Bessières, aidée de Mme Rodes.

Il y a 24 élèves dans la classe. (11 PS et 13 MS).

Une petite section supplémentaire est prévue pour janvier.

Classe des MS/GS : Mme Bidault et M. Devémy aidés de Mme Nuq (ATSEM).

Il y a dans la classe 25 élèves (12 MS et 13 GS).

Mme Bidault est présente en classe les lundis matins, vendredis matins et 12 jeudis dans l'année.

Classe des CP : Mme Laporte et Mme Bidault.

Il y a 18 élèves dans la classe.

Mme Bidault est présente dans la classe les lundis après-midis et les vendredis après-midis.

Classe des CE1-CE2 : Mme Merle.

Il y a 19 élèves dans la classe (11 CE1 et 8 CE2).

Classe des CM1 : M. André et Mme Bidault les mardis (M. André est en décharge syndicale ce jour-là).

Il y a 26 élèves dans la classe.

Classe des CM1/CM2 : Mme Gidaszewski.

Il y a 16 élèves dans la classe.

Quatre AESH sont présentes à l'école. Ces personnes s'occupent en particulier d'enfants à besoins particuliers :

- Mme Brayat qui intervient exclusivement dans la classe des MS-GS.
- Mme Daval qui intervient dans la classe des MS-GS (4 heures) et dans la classe des CM2 (20 heures).
- Mme Tardieu qui intervient dans la classe des PS-MS (2 heures) et dans la classe des CP (22 heures).
- Mme Fontaine intervient dans la classe des PS-MS (14 heures) et dans la classe des CM1 (8 heures).

LES PRINCIPALES SORTIES À VENIR :

Le parcours sportif :

- Sortie, avec **ateliers sportifs**, au parc Héлитas pour les maternelles (effectué en septembre).
- Neuf séances de **natation** qui commenceront en novembre.
- Des **sorties raquettes** devraient être organisées (une journée pour les PS-MS, les CE1-CE2 et les CM1 et plusieurs demi-journées pour les MS-GS, CP et CM2). Cela dépendra de la situation sanitaire, du temps, de l'enneigement.
- Une **randonnée** pour toutes les classes au mois de juin.
- Une rencontre **cross** avec d'autres classes (printemps).
- Des **rencontres sportives** avec les écoles de Prunet et de Labrousse (toutes les classes - à définir).
- Une **rencontre sportive et coopérative** sur le stade de Vézac avec tous les élèves de moyenne section, grande section, CP, voire plus !
- **Sortie à la Plantelière** pour la classe de PS-MS avec une classe de Labrousse.
- **Sortie de fin d'année** à définir.
- Le Président du golf de Vézac a rappelé l'école. Il a été convenu que **l'initiation au golf** pour les plus grands aura lieu au printemps.



Le parcours culturel et citoyen :

- **Classe découverte au Chambon sur Lignon** pour les classes de CE1-CE2 et CM1 (cirque, activité de plein air et résistance).

Une première réunion a eu lieu entre les enseignants, la mairie et la municipalité. La mairie devrait subventionner cette sortie à hauteur de 80 euros par enfant, les parents devraient payer comme il y a 3 ans, 50 euros par enfants et l'APE, le reste. Les transports devraient être subventionnés à 100%.

- Trois **sorties cinéma** pour les élèves du CP au CM1.
- Une **sortie au théâtre** (rencontre musicale) pour les élèves de la grande section au CM2.
- Participation à la **fête de la science** pour les CM2.
- **Sortie à la Plantelière** pour les élèves de CE1-CE2 et CM2 (les oiseaux et chasse au trésor).
- **Sortie à la médiathèque** pour les élèves de maternelle (en cours).
- **Spectacle d'ombres chinoises** en mai pour toute l'école.

L'équipe enseignante remercie chaleureusement l'APE pour son investissement dans la vie de l'école. Les sorties sont financées par l'APE sans aucune participation directe des parents. Sans eux, pas de sorties possible.

L'équipe pédagogique remercie aussi la municipalité pour le financement des sorties à hauteur de 2000 € (essentiellement les cars pour la piscine), de la coopérative à hauteur de 2000 € (+ 200 euros), sans compter le financement des fournitures scolaires à hauteur de 5200 € (+ 950 euros).

L'INSCRIPTION À L'ÉCOLE :

Les parents doivent se présenter à la mairie avec le livret de famille. Une fois que l'inscription en mairie est faite, ils doivent venir à l'école pour l'admission avec le carnet de santé de l'enfant, le livret de famille et la feuille d'inscription donnée par la mairie.

Pour cette année seulement, en accord avec Madame l'Inspectrice, nous n'accueillerons pas de toutes petites sections

LES INVESTISSEMENTS :

La mairie a financé l'achat d'un écran interactif pour la classe des CP et d'une dizaine de petits PC pour que les élèves puissent travailler dessus (grâce à une subvention de 60% de l'éducation nationale et de 40% de la mairie).

La classe d'accueil des petites sections a été entièrement rénovée cet été.

Nous remercions la municipalité pour son investissement dans l'école.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à visiter le site de l'école, qui est mis à jour régulièrement.

<https://sitesecoles15.ac-clermont.fr/0150556y/>

Xavier Devémy
Directeur de l'école

PÔLE Travaux et Urbanisme

EN CE QUI CONCERNE LE BOURG : nous attendons la programmation des travaux de la CABA, sur le réseau d'assainissement pour envisager la réfection du piétonnier rue Pierre Marty.

Dans le même temps, le profil de la montée du Tillit sera revu avec séparation des eaux pluviales et assainissement. Dans le quartier du « four à pain », suite aux aménagements immobiliers prévus, nous profilerons les rues de Montredon et de Cavanière. La CABA devrait reprendre une partie du réseau AEP rue de la Langogne avant réfection du revêtement jusqu'à la zone de retournement.

PROPRIÉTÉ COMMUNALE : nous faisons un inventaire des erreurs cadastrales et avons mandaté le cabinet SAUNAL-CROS pour régulariser après bornage. Certaines parcelles seront cédées à des particuliers et d'autres, après reprise par la commune, seront à intégrer au réseau de voirie communale.

Une campagne de **réfection de la voirie** a été réalisée en août par l'EATP sur le secteur de Salès, le Mas, les Pendants et Montanac.



En février et mars, nos employés ont **aménagé les espaces verts et planté des arbres aux abords de la Maison du Bien Vivre et de la micro-crèche.**



En début d'année, nous avons refait entièrement les **toilettes publiques** situés au parking du Golf. Cet aménagement devrait permettre, grâce à un système plus isolé et une porte automatique d'être ouvert toute l'année. Une fresque réalisée en partenariat avec la CABA et l'association Street Art orne la façade.



Le Département a continué l'**aménagement de la R.D. n° 206 en direction de Labrousse**. Les agrégats rocheux récupérés ont été utilisés pour divers travaux et stockés en forêt permettant de réaliser des pistes forestières.

En juillet-août, **Jean FRAISSIGNÉ** et **Lucas MALBOS** ont rejoint notre **équipe technique** permettant ainsi de réaliser des travaux aux écoles : salle de repos, couloir et toilettes à l'école du bas.



CIMETIÈRE : en accord avec la famille CARRIÉ, nous prévoyons l'achat du terrain jouxtant le cimetière. Une procédure d'agrandissement va débuter en cours d'année. Cette parcelle devrait permettre un accès plus facile pour le cimetière actuel. En ce moment, l'entreprise LAFAGE procède à la reprise des concessions en état d'abandon.

TERRAINS DE FOOTBALL ET DE PÉTANQUE : le plus gros investissement de l'année concerne la zone d'activité sportive où les travaux conduits par le cabinet SAUNAL-CROS ont été réalisés par les entreprises : EATP-SPIE, Bois et Paysages et Cazal Sport pour un montant total de 247.000,00€ TTC subventionné par l'Etat (DETR), la Région, Le Département et le District de Football.



Le terrain principal de foot sera aux normes de la FFF (Fédération Française de Football), il a été repositionné pour privilégier l'ensoleillement, après nivèlement, empierrement et travail du sol par la CUMA de Vézac. Un système d'écoulement des eaux a été mis en place. Le semis, malgré un été laborieux, a pu être sauvé grâce à quelques bonnes volontés qui ont assuré son arrosage nocturne limitant l'évaporation.

Le terrain de pétanque a été profilé permettant d'avoir 32 aires de jeux. Il est séparé du terrain de foot par un grillage suffisamment haut. L'aire de jeux pour les enfants a été déplacé et remise en état. Un local sera mis à disposition de l'association « La Boule Vézacoise ». Concernant les vestiaires de foot, ils sont régulièrement entretenus par les joueurs du C.S.V. et feront l'objet d'un investissement futur.

NOS AGENTS TECHNIQUES

Le 1^{er} juillet 2022, Pierre BOIS, Adjoint Technique en poste depuis le 01 mai 2009 a fait valoir ses droits à la retraite.

Son poste a été repris par Romain LACOMBE, Adjoint Technique stagiaire. Gérard CHANUT, renforce l'équipe dans le cadre d'un emploi aidé. Quant à Philippe CAYROL, il est aujourd'hui Adjoint Technique Principal.

Nous souhaitons à Pierre une bonne retraite et surtout la santé, lui permettant de poursuivre ses passe temps favoris dont le bricolage.

En complément des travaux de l'espace sportif, les joueurs aidés des agriculteurs ont enlevé l'ancienne main courante et taillés la haie permettant de créer un nouvel espace d'entraînement pour l'école de foot.

UN ROBOT DE TONTE :

Tenir un espace de jeux tondu régulièrement et digne des équipes qui y jouent devient fastidieux. Le Conseil Municipal a décidé d'investir dans un robot de tonte relié à une borne électrique. Nous sommes dans les premiers à réaliser ce genre d'investissement pour plusieurs raisons : en



période de pousse intensive, il travaillera à longueur de journée et toute la semaine. Une surveillance du travail sera effectuée par le Club de foot en partenariat avec nos agents qui gagneront du temps pour entretenir les espaces verts surtout au printemps. Il travaillera le dimanche matin sans faire de bruit, les voisins apprécieront.

Le Conseil Municipal, dans le cadre de ses orientations budgétaires, a décidé, sous réserve d'obtention de subventions, d'un gros programme de voirie sur les trois années à venir. Un effort sera fait sur les dessertes des hameaux. Rouziers et Le Rieu : cheminement piétonnier, aire de jeux. Foulioles, Salès et le Mas : élargissement et sécurisation.

À venir dans un deuxième temps : les hameaux de Brouzac, Couffins, le Goueyre et Dousques.

Jean Bouniol,

Adjoint en charge du Pôle Travaux et Urbanisme



PÔLE

Petite enfance, affaires scolaires et cuisine municipale

MICRO-CRÈCHE

Après 10 mois d'activité, la micro-crèche gérée par le Centre Social d'Arpajon-Sur-Cère se porte bien malgré 1 coût de fonctionnement élevé. Pour la Commune de Vézac la participation financière est de 28 487, 43 €.

Convention renforcement personnel : 22 476, 74 €

Eau : 261. 57 €

Electricité : 4 649. 12 €

Ménage : 1 100 €

Sur les 10 places disponibles, actuellement 7 sont occupées par des petits Vézacois.



AFFAIRES SCOLAIRES

Dans ce domaine, le personnel communal effectue une multitude de tâches pour le bon fonctionnement de l'accueil de nos écoliers :

- Ménage des bâtiments communaux,
- Garderie,
- Aide au service durant la cantine,
- Activités périscolaires,
- Aide dans les classes de TPS, PS, MS et GS.

LES DIFFÉRENTS SERVICES :

Les lundis – mardis – jeudis – vendredis

De 7h30 à 8h35 : garderie

De 12h00 à 13h35 : garderie + cantine

De 16h30 à 18h30 : garderie + aide aux devoirs.

Le mercredi :

De 7h30 à 12h30 : accueil de loisirs sur inscription sur notre commune.

De 12h30 à 18h30 : accueil de loisirs au Centre Social

d'Arpajon-sur-Cère avec inscription au préalable auprès du Centre.

Dans le cadre du plan mercredi, sous la houlette d'Anaïs COURBEYROTTE, nouvelle animatrice sociale depuis la rentrée de septembre, les activités se multiplient : rallye photos, pétanque, rugby, sortie cinéma, atelier cuisine, land art, équitation, etc...

Le personnel communal effectue aussi d'autres missions : l'entretien de la Mairie, de la micro-crèche, de la Maison du Bien Vivre et de la salle polyvalente.

L'équipe municipale tient à remercier Yannick NUQ, Véronique RODES, Joëlle BOS, Anaïs COURBEYROTTE, Myriam PARRA, Virginie DAVAL et Viktoriia YANOVSKA pour leur investissement et leur capacité à s'adapter au quotidien et souhaite un bon rétablissement à Myriam.

CUISINE MUNICIPALE :

La fourniture des repas confectionnés par nos cuisiniers est en hausse par rapport à l'année 2021. 45 000 repas entre le restaurant scolaire, la résidence de Louradou et l'ACAP d'Olmet à Vic-Sur-Cère.

En moyenne 110 enfants sur 128 profitent de la cantine.

Un grand remerciement à nos cuisiniers Hélène et Yoan pour leur implication et la qualité des repas fournis ainsi qu'à Joëlle pour son aide et sa disponibilité.

Au niveau équipement : un frigo, un four, un mixeur multi-fonction, un congélateur et divers petits matériels ont été changés pour un investissement de 20 000 € dont 9 000 € du plan de relance.

Pour 2023, il est prévu de changer la table de cuisson.

Les menus du restaurant scolaire sont consultables sur le site Internet de la Commune ainsi que sur l'application mo-

bile « ComMaVille ».

Une borne électrique de 50 KW sera installée aux abords de la cuisine municipale pour la recharge des véhicules dans le premier semestre 2023. Le coût de 50 000 € est financé par la Région et le Département dans le cadre également du plan de relance géré par le SDEC (Syndicat Départemental d'Électrification du Cantal).



Equipe de la cuisine municipale
Joëlle BOS - Hélène CHEYMOL -
Yoan COURBOU

Gilbert Daudé,

Adjoint en charge du Pôle Petite Enfance,
Affaires scolaires et Cuisine centrale

PÔLE Communication

Le pôle Communication continue le déploiement de la nouvelle identité visuelle de Vézac. Ainsi, sur les années 2023 et 2024, une **nouvelle signalétique** sera installée dans le centre bourg de la commune et ses hameaux. L'objectif étant de rendre plus visible les nouvelles installations sur la commune non encore identifiées : L'Espace Vézacois (devant la boulangerie et la boucherie), La Cité des Aînés « Résidence de l'Orée du Bois », la Maison commune « Maison du Bien Vivre », la micro-crèche « Maison des P'tits Princes », le sentier musical « la balade enchantée », l'ACAP Olmet « Résidence de Louradou »,... et d'harmoniser l'ensemble des visuels. Ensuite, une identification des principaux hameaux de la commune sera mise en place dans une optique d'appartenance de ceux-ci au village de Vézac.



Prochainement, une borne selfy sera installée sur le sentier musical (près de l'orchestre) pour vous permettre de réaliser de belles photos dans ce décor enchanteur.



L'ensemble des véhicules de la commune a été habillé aux nouvelles couleurs de Vézac.

Nous vous rappelons que nous avons déployé depuis 2 ans une **application mobile d'informations « ComMaVille »** qui vous permet d'être informés de la vie associative et communale mais aussi des réglementations en cours (restriction de l'usage de l'eau,...). Cette application est très simple d'utilisation.

Vous trouverez ci-dessous les modalités de téléchargement de l'application « ComMaVille » :



Le téléchargement est gratuit à partir de votre mobile Android ou Apple.

Il vous suffit d'aller dans **Google Play** ou **Apple Store** et de rechercher **ComMaVille**.

Ensuite sélectionner la **commune de Vézac**.

Le chargement de l'application prend quelques secondes.

Il ne vous reste plus qu'à **activer les notifications** afin d'être informé de l'arrivée d'un nouveau message.

Faites l'expérience de ComMaVille

et vous ne pourrez plus vous en passer 😊 !

Stéphanie Delorme,

Adjointe en charge du Pôle Communication

INTERVIEW

"les talents de la commune"

Interview avec un talent sportif,
Angie VEYRINES

ANGIE, PEUX-TU TE PRÉSENTER ET NOUS PARLER DE TON PARCOURS SPORTIF ?

Je viens d'avoir 15 ans, je suis née à Aurillac et je vis à Vézac. À l'âge de 6 ans, je commence à taper dans le ballon rond au Cercle Sportif Vézacois (C.S.V) où joue (et joue toujours) mon papa, Christian. Jusqu'à mes 11 ans, j'évolue dans une équipe mixte puis je rejoins Aurillac Football Club (A.F.C) pour intégrer une équipe féminine.

J'effectue mes premières détections régionales à l'âge de 12 ans au poste n°6 (milieu défensif central).

En 2022, je participe à nouveau aux détections U15 pour la région Auvergne Rhône Alpes où j'intègre les phases finales pour le Centre de Formation de Tola Vologe (69). Je suis classée 16^{ème} sur les 14 retenues.

A cette issue, je suis contactée par les Centres de Formation d'Andrézieux-Bouthéon (42) et de l'ASM (63). Je décline leurs propositions car je ne me sens pas prête à quitter mes parents, ma sœur Lola (10 ans) et mes copines.

EST-CE QUE TU TROUVES LE TEMPS DE POURSUIVRE TES ÉTUDES ?

Je suis lycéenne à Jean Monnet en 2^{nde} générale et en section sportive foot (15h de foot par semaine) après avoir été au collège de la Ponétie (en section foot évidemment !)



J'envisage de poursuivre mes études vers un bac à spécialités scientifiques afin d'intégrer une Licence STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives).

Le sport est plus qu'une passion, c'est un choix de vie !

AS-TU LE TEMPS D'AVOIR D'AUTRES LOISIRS ?

J'adore danser ! J'ai fait 3 ans de danse quand j'étais petite. Avec ma maman, Emma on apprend souvent des chorégraphies ensemble et on s'amuse beaucoup.

Je vois aussi mes copines, le plus souvent autour d'un terrain de foot 😊 !

QUELS SONT TES PROJETS ?

Pour la prochaine saison 2023-2024, je réfléchis sérieusement à accepter la proposition de l'ASM. Ce n'est pas très loin, mes parents pourront venir me voir et je ne voudrais pas regretter plus tard de ne pas avoir tenté ma chance vers une carrière professionnelle...

SOUHAITES-TU NOUS PARTAGER UN PETIT SECRET SUR TA RÉUSSITE ?

Il faut, bien sûr, croire en ses rêves, persévérer, être passionnée et s'imposer une discipline pour réussir. Avec mon papa, nous sommes fans du PSG, lui de Marco VERRATI (n°6 😊) et moi de Kylian MBAPPÉ. Petite, je disais à mon papa qu'un jour je serais « dans la télé » comme eux... j'espère que ce jour viendra...

*Vous l'avez compris, dans la famille Veyrines,
le foot coule dans leurs veines !
Nous te souhaitons de réaliser tes rêves,
Angie. Tu as le talent des grandes championnes !*

Réalisée par
Stéphanie Delorme

LES BELLES Initiatives



EMBELLISSEMENT, PROPRETÉ, SOLIDARITÉ, ENCORE MERCI !

Le dérèglement climatique aidant, nos services techniques ont vite été dépassés en mars, avril et mai, lorsque les abords et les plantations n'étant pas terminés, il a fallu commencer à tondre, retondre et tondre encore. Merci pour votre compréhension pour le retard dans nos interventions sur les espaces verts. A l'heure où nous écrivons, il nous reste encore une bonne campagne de curage de fossés et nous serons enfin à jour si l'hiver ne nous perturbe pas trop.

Heureusement, nombre d'entre vous ont participé à l'entretien des abords de leur village. Ce temps que vous donnez à la collectivité est très précieux pour nous à la saison où nous devons être partout à la fois. Si dans votre action collective, vous avez des besoins, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Dans un esprit de convivialité, nous savons tout faire. A ce sujet, notons l'esprit d'équipe de nos associations lors de la mise en place des tables, abris et barrières.

Les animations festives ont repris en 2022 avec un bel élan de solidarité entre les associations et nos équipes techniques.

Nos espaces de collecte et de tri sont également mieux tenus, là aussi grâce à vous et à votre civisme. Si c'est anormal, les gens nous appellent et nous intervenons. Ainsi, fin juin, un habitant de Salès fut surpris de mon appel, ses collègues de déménagement avaient tout déposé à côté des containers. Sans s'énerver les choses sont rentrées dans l'ordre très vite, avec beaucoup de bon sens de part et d'autre. Comme quoi avec le dialogue tout s'arrange.

En conclusion, merci pour les nombreux messages. Pour cette nouvelle année continuons à nous parler, à nous écouter et surtout prenons le temps, avec le sourire, c'est toujours plus agréable.

Jean Bouniol,
Adjoint



RETOUR EN IMAGES SUR l'année 2022



21 JANVIER 2022
Collecte et broyage sapins de Noël



19 mars 2022
Cérémonie du 60^{ème} anniversaire de la fin
de la guerre d'Algérie (1962)



26 MARS 2022
Carnaval de l'école



25 MARS 2022
Réunion des Présidents d'associations -
Lancement d'un Air de Fête à Vézac



8 AVRIL 2022
Repas du personnel communal



27 mars 2022
Randonnée solidaire Ukraine



23 MAI 2022
Inauguration Sentier Musical
La balade enchantée



18 JUIN 2022
UTPMA Rando des Châteaux

28 JUIN 2022
Exposition photos avec les enfants



19 JUILLET 2022
Tour du Cantal Pédestre à Vézac



5 AOUT 2022
Remerciement Isham 1 an de stage au restaurant scolaire



1er OCTOBRE 2022
Fête des voisins à Runhac



Fête des voisins à Salès



Fête des voisins Route d'Aurillac



22 AOUT 2022
Un Air de fête à Vézac



RETOUR EN IMAGES SUR l'année 2022



Octobre
Equipement à la Maison du Bien Vivre



11 NOVEMBRE 2022
Cérémonie du 11 novembre



12 NOVEMBRE 2022
Championnat de France de sculpture sur glace hydrique



22 NOVEMBRE 2022
Congrès des Maires à Paris

2 DÉCEMBRE 2022
Soirée théâtre avec les Pas vézacois
et le Comité de Jumelage



3 DECEMBRE 2022
Téléthon



Boucherie Charcuterie Marcombe



10 DECEMBRE 2022
Inaugurations
Boulangerie Pâtisserie Servant



Chemin de l'orée du Bois



Discours



Micro-crèche



Discours à la Maison du Bien Vivre

4 DECEMBRE 2022
Bourse aux jouets
de l'APÉ



14 DECEMBRE 2022
Soutien Fondation du Crédit Agricole
au financement Maison du Bien Vivre

DECEMBRE 2022
Plantation arbres fruitiers
au château de Salles



ECONOMIE

Locale (nouveau !)



1^{er} prix du Meilleur croissant au beurre

Boulangerie SERVANT

Après avoir obtenu le 1^{er} prix de la meilleure baguette tradition du Cantal en 2021, Bryan SERVANT s'est à nouveau honoré du 1^{er} prix du meilleur croissant au beurre du département en 2022. Ce chef boulanger-pâtissier n'a pas fini de nous surprendre au côté de son épouse Janick.

Avec leur équipe, ils ont également participé au tournage de l'émission « la meilleure boulangerie de France » qui sera prochainement diffusée sur M6.

Bravo à ce jeune couple installé depuis 2 ans sur la commune !



Tournage de l'émission - La meilleure boulangerie de France sur M6

LE GREEN

Depuis le printemps 2022, Cindy MEDARD et Paul LACOMBLE sont les nouveaux propriétaires de l'ancien Bar-Restaurant LE GREEN.

Paul qui se destinait à intégrer une école de commerce s'est finalement formé aux métiers du bâtiment en tant qu'électricien avant de se lancer dans la rénovation immobilière sur Aurillac.

Cindy ayant grandi à Murat auprès de parents exploitants de chambres et tables d'hôtes « La Gaspardine » et après avoir travaillé de nombreuses années dans la grande distribution, c'est au détour d'un changement de vie qu'ils se rencontrent en 2018.

Tous deux étant tombés amoureux de Vézac et face au dynamisme de la commune, le projet de reprise de cet établissement commence à germer. Paul étant déjà propriétaire

d'une maison à Vézac, il décide finalement de vendre ses biens immobiliers pour miser sur le potentiel du GREEN.

Leur projet prend

doucement forme avec une nouvelle offre pour leur établissement dès le mois d'avril 2023 (sauf aléas liés aux travaux) et en évolution lors des prochains mois :

- Restauration rapide : pizzas, burgers, croque-monsieur, entrecôte/frites, planches apéritives, ...

Ouvert 6 jours sur 7 (fermeture le mardi) avec possibilité de se restaurer à toute heure pour répondre à la demande spécifique des golfeurs.

Un Modul'Theil de 50m² a été installé à cet effet côté golf.

- Un gîte de 60m² avec 2 chambres
- Un gîte/studio de 30m² (d'ici quelques mois)
- Un gîte de 120m² avec 3-4 chambres (d'ici quelques mois)

Paul et Cindy ont à cœur d'apporter une offre complémentaire à celles existantes sur la commune et de créer un espace de convivialité pour tous les Vézacois. Nous leur souhaitons réussite dans leur projet.



Cindy MEDARD et Paul LACOMBLE



Espace de restauration



Micro-crèche « La Maison des P'tits Princes »

La micro-crèche de Vézac baptisée « La maison des P'tits Princes » pour son emplacement tout près du chemin du Prince a ouvert ses portes le 31/01/2022.

Elle est gérée par le Centre Social d'Arpajon-sur-Cère et accueille 10 enfants. Cela représente une vingtaine de familles depuis son ouverture. Les enfants sont accueillis dès leur 10

semaine jusqu'à leur entrée à l'école.

Un projet « passerelle » de vraies activités se développe dans les

prochains mois pour permettre une transition progressive entre la micro-crèche et l'école.

Un accueil plus familial pour cette petite structure qui propose des activités manuelles pour embellir les espaces de vie mais aussi des jeux et livres renouvelés grâce à la participation de la médiathèque communautaire.

Le fonctionnement de la micro-crèche permet aux parents de fournir les repas alors que les couches et le linge sont mis à disposition des enfants.

Un aménagement extérieur a été récemment installé par les agents techniques de la commune pour garantir un lieu clos et sécurisé pour les enfants.



De gauche à droite : Odile (agent petite enfance), Alba, Capucine, Marie (puéricultrice, responsable de la micro-crèche), Mattéo, Sandrine (infirmière), Élio, Malo, Léana et Caroline (agent petite enfance). Absente sur la photo : Dounia (agent petite enfance)

Entretiens réalisés avec
Stéphanie Delorme



2B

COUVERTURE ZINGUERIE

RAMONAGE
PVC
RÉNOVATION

BARRIERE BENOIT
07.88.73.96.61

15130 VÉZAC - 2Bcouverture.zinguerie@gmail.com

HOSTELLERIE** & RESTAURANT
DU CHATEAU DE SALLES**



INFO@CHATEAUSALLES.COM
TEL : +33(0)4.71.62.41.41
FAX : +33(0)4.71.62.44.14

**CHATEAU
DE SALLES**
Château Vézac

ROUTE DU CHATEAU DE SALLES 15130 VEZAC
WWW.CHATEAUSALLES.COM

BOS YVES

Peintures, Papiers peints,
Revêtements sols et murs,
Parquets flottants.



11 Hameau de Montanhac
15130 VEZAC

04.71.64.17.71
06.31.96.22.90

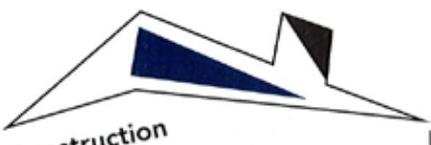
EURO TAXI
avec ANAËLLE BOISSIE

VOLET - LABROUSSE - VEZAC - ST CERNEX

**TRANSPORTS MÉDICAUX ET PRIVÉS
TOUTES DISTANCES - 7J/7**



04 71 62 42 76 - 04 71 47 29 30
14 Av du Garric - 15000 AURILLAC



**Construction
Maçonnerie
Béton Armé**

CMBA-OLIVIER
06 24 32 41 32

cmbaolivier@gmail.com
11 rue des Vayssières - 15130 VÉZAC

GAEC DE L'ALLEE D'ESPINET

ESPINET
15130 VEZAC





Fabrication et Vente à la ferme

AOP CANTAL et SALERS

TEL / Laurent 06.26.59.31.40

TAXI
conventionné

**ROBERT
Odette**

24H/24 - TOUTES DISTANCES

Transport médical et privé
Consultation - dialyse
Radiothérapie ...

LIEU DE STATIONNEMENT :
15220 MARCOLES - 15130 VEZAC
TÉL. : 04 71 46 70 27
PORT. 06 87 58 89 28



**Garage
BLANC**

12 Hameau de Louradou
15130 Vézac
tél. 04 71 62 42 06
garageblanc.vezac@orange.fr



ELECTRICITE GENERALE

BENECH Eric

Installation neuf et rénovation
Chauffage - Dépannage - Motorisation

11 rue des Puy - 15130 VÉZAC
06.86.83.05.99 - 04.71.62.42.42
benech.eric@orange.fr

GAEC DE VEZAC
Ruhoc 15130 Vézac



Vente de Salers, Cantal,
Tome et Charcuterie

Gardes Stéphanie 06.61.21.67.30.
Gardes Pascal 06.47.91.82.42.
Borries Yannick 06.66.26.71.04



gardes.pascal@wanadoo.fr



Mr LAMOUREUX
Louradou - 15130 Vézac
Port.: 06 87 23 62 76

Horaires

FERMÉ LE LUNDI
DU MARDI AU SAMEDI
07H - 12H30 ET 15H30 - 19H
LE DIMANCHE MATIN
07H - 12H30

04.71.62.35.85
46 RUE PIERRE MARTY, 15130 VÉZAC



HELENE COUTURE
Couture, retouches

Hélène MATOS FERREIRA
25 rue du Mas
15130 VEZAC
06.48.28.33.43



NULLE PAR AILLEURS
BAR - RESTAURANT-TABAC - LOTO

OUVERT 7 / 7 JOURS 

31 RUE PIERRE MARTY - 15130 VEZAC - TÉL. : 04 71 47 46 14



Da lundi au samedi
de 7h30 à 12h30 et de 15h à 19h00
dimanche et jours fériés
de 7h30 à 12h30

SARL JUSTIN & C3E
31, rue Pierre Marty
15130 VEZAC
Tél. 04 71 43 38 61
utile-vezac@orange.fr

OLIVIER DÉCORATION
Olivier JUDGE

Peinture - Décoration - Revêtement de sol
Ravalement de Façade

8, rue du Roucan - 15130 VÉZAC
TÉL.: 04 71 62 42 19 - Port. : 06 81 44 03 99

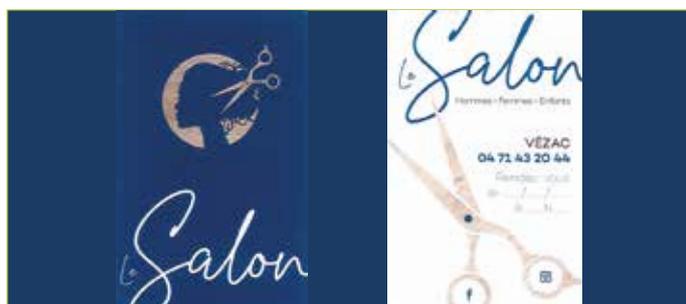
BOUCHERIE · CHARCUTERIE · TRAITEUR · FROMAGERIE · VIN · EPICERIE FINE
f. marcombe
MAITRE ARTISAN

Centre Commercial de Belbex · 15000 AURILLAC 04 71 64 92 28
42 Rue Pierre Marty · 15130 VEZAC 04 71 48 10 65

Achetez en colis, la viande est moins chère !

à partir de 20 € d'achat sur le rayon boucherie colis viande compris	5% de remise sur le rayon fromage	à partir de 50 € = 20% de remise
à partir de 30 € = 10% de remise	à partir de 40 € = 15% de remise	à partir de 75 € = 25% de remise
		à partir de 100 € = 30% de remise





14 Avenue du garric - 15000 Aurillac
Tél.: 04 71 63 88 27 / Port.: 06 82 07 76 51 / Fax : 04 71 63 88 48
cde@email15.fr / www.cde-tp.com



Fresque réalisée par Street Art.
Coût de 5.000€,
financée à 50% par la CABA
et 50% par la mairie.